



TEMOIGNAGE

GESTION TRANSMISSION

“

Avec mon épouse, on nous avait dit qu'il fallait s'y prendre assez tôt. A 45 ans, nous pensions qu'on avait le temps.

*Le rendez-vous avec le conseiller de la Chambre d'agriculture nous a permis de poser les enjeux. Nous avons **fait le point sur nos projets d'avenir et sur ce que nous avons à transmettre**. Le conseiller nous a **ECOUTE** et nous a **AIDE** à exprimer nos enjeux personnels et nous a **ALERTE** sur les risques d'une succession mal préparée.*

A la suite du premier rendez-vous, on a fait le point avec nos héritiers sur leurs volontés. Le conseiller nous a construit un plan d'actions conciliant toutes les volontés et l'optimisation des abattements possibles.

Nous nous sommes rendu compte qu'il fallait du temps pour mettre en œuvre le scénario retenu. Nous avons compris pourquoi on faisait les choses. Le conseiller nous a mis au cœur de notre projet de transmission, projet construit autour de nous et de nos préoccupations. Nous avons apprécié ce travail d'écoute, la capacité du conseiller de se mettre à notre portée est le point fort de cette intervention que nous ne regrettons pas. ”

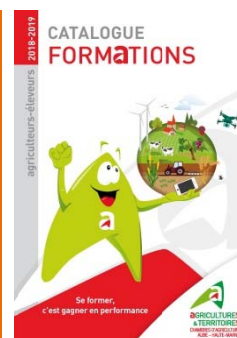


Pour vous accompagner sur ces questions, la Chambre d'agriculture est à vos côtés en vous proposant :

- une **FORMATION** pour commencer à poser les bases de cette réflexion

« [Transmission de l'exploitation agricole : anticiper les conséquences](#) »

- un accueil par un **CONSEILLER D'ENTREPRISE** pour faire un point sur votre situation et adapté le conseil suivant vos souhaits, vos projets



Votre contact

Catherine CAUSSIN
Responsable équipe Entreprise
03 25 35 03 47